



Gestionnaire : Centre Communal d'Action Sociale

Tel : 04 67 22 56 23

Mail : [ccas@ville-lattes.fr](mailto:ccas@ville-lattes.fr)



# PROJET PÉDAGOGIQUE

## MULTI ACCUEIL MUNICIPAL

### « LES MÉSANGES »



Rue des Lauriers Amandes  
34 970 Maurin

Tel/Fax : 04 67 42 43 70

Mail : [ccas.crechemesanges@ville-lattes.fr](mailto:ccas.crechemesanges@ville-lattes.fr)



# Sommaire

<b>Sommaire</b>	<b>2</b>
<b>Pourquoi le projet pédagogique ? Quels objectifs pour les professionnelles ?</b>	<b>3</b>
<b>le professionnalisme de l'équipe</b>	<b>4</b>
<b>L'engagement professionnel/ Un encadrement soutenant/ Des espaces de paroles constructifs:</b>	<b>4</b>
Réunions d'équipe-Réunions avec un psychologue-Présence du médecin crèche	
<b>La valorisation des savoirs-faire et des savoirs-être /Accueil des stagiaires</b>	<b>5</b>
<b>La bienveillance de l'accueil</b>	<b>6</b>
<b>L'inscription et la rencontre parents-professionnelles/ La familiarisation /La personne de référence</b>	
<b>L'accueil au quotidien:</b> L'accueil au moment de la séparation et des retrouvailles	<b>7</b>
<b>L'accueil de l'enfant porteur de handicap et de sa famille</b>	<b>7</b>
<b>La place du doudou et de la sucette</b>	<b>8</b>
<b>Le respect des besoins quotidiens de l'enfant</b>	<b>9</b>
<b>Alimentation : un besoin et un plaisir</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.9</b>
Les repas aux Mésanges-Un moment calme, convivial et plaisant	
<b>Le temps de transition: entre repas et repos</b>	<b>11</b>
<b>Sommeil : l'endormissement et ses rituels</b>	<b>11</b>
Le dortoir-L'endormissement-La demande de réveil anticipé	
<b>Soins corporels :Des moments d'attention individualisés</b>	<b>13</b>
Le temps de soin après le repas-Le temps d'habillage après la sieste-Les changes de couches ou le passage aux toilettes-Le temps d'abandonner la couche	
<b>L'accompagnement à l'éveil</b>	<b>145</b>
<b>L'agencement de l'espace/ Le jeu:</b> Le jeu libre-Une liberté cadrée-Le jeu et la motricité libres dans les cours extérieures/ <b>Les temps et activités d'éveil/Les sorties et les rencontres:</b> La passerelle.....	
<b>Le soutien à la parentalité</b>	<b>18</b>
<b>L'écoute et la parole bienveillante/L'apport de connaissances/L'implication des parents dans la structure/Le café des parents/Les parents délégués</b>	
<b>Conclusion</b>	<b>20</b>
<b>Annexes</b>	<b>21</b>
La chartre d'accueil du jeune enfant/Les photos de la structure/Journée type/Les étapes de la familiarisation	



## **Pourquoi le projet pédagogique ?**

### **Du rêve à l'action !**

Le projet se distingue nettement d'une vague espérance ou d'une simple aspiration...il doit favoriser le passage à l'action.

Le projet pédagogique du multi-accueil Les Mésanges a été élaboré dans ce sens. Il détermine des pratiques professionnelles, des actions qui ont pour but principal d'offrir à l'enfant et sa famille un accueil de qualité.

Il a été réalisé avec la contribution de l'ensemble des professionnelles de la structure qui sont toutes engagées vers ce même objectif.

D'autre part, il s'adresse et est mis à la disposition des familles car les parents ou substituts parentaux sont les premiers éducateurs de leur enfant et sont donc à ce titre pleinement impliqués dans ce projet.

Accueillir et accompagner l'enfant dans les premières années de sa vie est un projet qui nécessite une réflexion constante et une coopération entre adultes pour permettre un environnement sécurisant, qui donne la possibilité et le désir de grandir.

## **Quels objectifs pour les professionnelles?**

Offrir un environnement favorable à la sécurité physique et affective

Transmettre les règles sociales et culturelles

Garantir les conditions d'un développement harmonieux

Permettre l'épanouissement de l'individualité

Assurer la liberté nécessaire à l'apprentissage de l'autonomie et à l'autodaxie.

Proposer des temps et des supports propices à la créativité, l'imaginaire, l'inventivité, la poésie

Sensibiliser à l'écologie et au respect du monde du vivant dans sa globalité

Respecter l'histoire familiale et culturelle de l'enfant

Soutenir la parentalité



## LE PROFESSIONNALISME DE L'ÉQUIPE

Aux Mésanges, le projet pédagogique est porté par une équipe de 4 professionnelles : 2 accompagnantes Petite Enfance et 2 éducatrices de jeunes enfants.

Des professionnelles de même qualification viennent occasionnellement en remplacement.

Les 4 professionnelles accompagnent les enfants dans tous les moments de leur journée : séparation et retrouvailles, repas, soins, endormissement. Elles participent à leur éveil en proposant des aménagements, des temps, des activités qui vont permettre la découverte.

Par ailleurs, chacune prend en charge des tâches spécifiques, indispensables à la réalisation du projet d'accueil : restauration, hygiène, sécurité, administratif. Pendant ces tâches, elles ne sont pas présentes auprès des enfants.

Les éducatrices qui ont une formation plus approfondie et qui sont en poste à direction, sont garantes de la cohésion d'équipe et de l'application des valeurs pédagogiques.

La directrice et la directrice adjointe forment un binôme important pour le travail d'équipe. Elles prennent du temps pour s'entretenir et discuter ensemble du travail effectué au sein de la crèche.

**Elles sont responsables de l'ensemble du bon fonctionnement de la structure.**

La dynamique d'équipe s'appuie sur :

### L'engagement professionnel

Toute professionnelle travaillant aux Mésanges s'engage à :

- Lire le projet pédagogique et la chartre d'accueil du jeune enfant (Annexe 1)
- Respecter les droits et les besoins de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans son développement global
- Participer activement à la dynamique de projet
- Participer à la réflexion lors des réunions
- Analyser sa pratique pour repérer ce qui peut être réajusté
- Continuer à se former
- Respecter la discrétion et le secret professionnels

### Un encadrement soutenant

L'engagement professionnel ne va pas sans un encadrement soutenant et une solidarité d'équipe.

Les éducatrices ont un rôle de « personne ressource ». Elles soutiennent les autres

professionnelles dans leur travail et leurs projets.

Par ailleurs, un entretien professionnel de fin d'année mené par la directrice permet à chaque agent de s'exprimer, de faire un bilan sur ses compétences et sur l'année écoulée, de fixer des objectifs, de demander des formations et de formuler des souhaits pour son avenir professionnel.

### Des espaces de paroles constructifs

#### Réunions d'équipe

Ces réunions ont pour 1<sup>er</sup> objectif d'élaborer un suivi des enfants.

Les professionnelles qui ont effectué les familiarisations vont diffuser les informations données par les parents à l'ensemble de l'équipe puis chacune va pouvoir rajouter des observations faites sur le terrain. Le but est de proposer un accompagnement individualisé à chaque enfant et de repérer leurs éventuelles difficultés pour les aider à les dépasser.

Tout ce qui se dit sur l'enfant et sa famille est confidentiel.



Ces réunions permettent également la régulation d'équipe.

Les professionnelles vont pouvoir exposer des situations difficiles, conflictuelles survenues dans le travail que ce soit au niveau de l'équipe, des familles ou des enfants.

Les grandes lignes du projet pédagogique peuvent être reprises, critiquées et réévaluées. De même des modifications peuvent être suggérées sur l'organisation quotidienne.

Enfin lors de ces réunions, vont naître et s'organiser des projets essentiels à la dynamique d'équipe.

Le déroulement des animations traditionnelles (fête de Noël, chasse à l'œuf, fête de fin d'année....) est discuté dans le détail et une fois l'animation passée, un bilan est effectué.

### Réunions avec un psychologue

Des réunions avec un psychologue sont prévues tous les mois. Chaque personne peut s'exprimer sur son travail. Le psychologue est là pour écouter, faire émerger des solutions et donner aussi des informations importantes sur le développement de l'enfant.

Il accompagne l'équipe dans les réajustements des pratiques et le réaménagement de l'espace.

Il viendra en amont observer les professionnelles sur le terrain.

### Présence du médecin de crèche

Elle viendra sur la structure 1 fois par mois, observer les enfants et les professionnelles et contrôlera les carnets de santé.

Elle donnera des conseils à l'équipe et répondra aux questionnements.

## **La valorisation des savoirs faire et des savoirs être**

Le travail auprès des enfants est un métier qui nécessite l'acquisition de compétences.

Pour atteindre les objectifs du projet pédagogique, les professionnelles vont mobiliser des savoir-être et des savoir-faire :

-la bienveillance : par le regard, l'écoute, la parole et le toucher adressés à l'enfant. Celui-ci en a besoin pour être mis en confiance et soutenu dans ses explorations.

- la patience

-l'accordage : c'est la capacité du professionnel à considérer l'enfant comme un partenaire, à prendre en compte ses réactions.

-la créativité : les professionnelles devront faire preuve de créativité et d'inventivité pour proposer des temps et des activités qui permettent le développement de l'imaginaire, de la création artistique, de la sensorialité.

-l'observation qui va permettre de mieux connaître chaque enfant et de personnaliser son accueil

-la communication : elle est un élément essentiel à la qualité de l'accueil

-L'analyse et la capacité à se remettre en question

La professionnelle est une accompagnante. Elle se tient auprès de l'enfant et le soutient dans ses découvertes ; elle ne fait pas à sa place.

### **Accueil des stagiaires:**

Un stagiaire est une personne en situation d'apprentissage ou de découverte qui ne peut pas prendre de responsabilités. Il est encadré par un référent de terrain. Aux Mésanges, ce seront les éducatrices de jeunes enfants.

### **Tout stagiaire doit respecter une période d'observation.**

Celle-ci va lui permettre de repérer le fonctionnement de la structure et d'établir progressivement un lien avec l'ensemble des personnes présentes dans le lieu.

Pour l'éducatrice encadrante, c'est un temps d'évaluation. En fonction du positionnement du stagiaire et des difficultés qu'il rencontre, elle va l'autoriser ou non à effectuer certaines tâches.

Les professionnels veilleront à présenter cette nouvelle personne aux familles et aux enfants.



## LA BIENVEILLANCE DE L'ACCUEIL

De nos jours on parle de "**mode d'accueil**" et non plus de "mode de garde".

Cette évolution du regard porté sur le monde de la petite enfance a permis de reconnaître l'enfant comme **une personne à part entière** que l'on va accueillir, avec sa famille.

Aux mésanges, l'accueil des familles va commencer dès l'inscription et se poursuivre durant la familiarisation puis s'installer quotidiennement tout le long de l'année.

Les professionnelles vont œuvrer pour qu'il soit bienveillant, rassurant et adapté à chacun.

C'est dans la bienveillance de l'accueil que le lien de confiance entre les 3 partenaires peut naître et se développer.

### L'Inscription et la rencontre parents / professionnels

Les familles ayant obtenu une place aux Mésanges, lors des commissions qui ont lieu mi-mai début juin, ont ensuite rendez-vous avec la directrice pour établir un contrat d'accueil.

Lors de ce rendez-vous la directrice fait visiter les lieux, présente les membres de l'équipe et explique le fonctionnement du multi accueil et les grandes lignes du projet pédagogique.

**Ce rendez-vous n'est pas seulement un temps administratif, c'est le 1<sup>er</sup> accueil de la famille.**

Par la suite, la rencontre parents /professionnelles qui se déroulera fin août, début septembre, avec l'ensemble de l'équipe et des familles, permettra à chacun de poser des questions sur le fonctionnement et le projet de la crèche. C'est un temps convivial d'échanges et de dialogue.

### La familiarisation

La familiarisation sera accompagnée par 2 « **personnes de référence** ».

Elle est programmée sur 6 jours durant lesquels le temps d'accueil de l'enfant est augmenté progressivement, pour lui permettre une découverte en douceur. Elle pourra être prolongée pour son bien-être.

Les parents sont présents le 1<sup>er</sup> jour, pendant 1 heure. Ils vont donner des informations importantes sur leur enfant telles que ses habitudes en ce qui concerne les repas, les siestes, ses acquisitions, ce qu'il aime ou n'aime pas.

Ça sera aussi l'occasion pour eux de donner leur sentiment quant à la séparation et l'accueil en crèche. Si besoin, ils pourront passer plus de temps avec leur enfant sur la structure pendant ce temps spécifique.

Sur le plan administratif, la familiarisation correspond à l'établissement d'un contrat occasionnel durant lequel seules les heures de présence effectives seront facturées.

(Voir en annexe 4 : le déroulement de la familiarisation)

**La personne de référence** désigne la professionnelle qui va accompagner la familiarisation de l'enfant et de sa famille.

C'est la personne avec laquelle l'enfant va nouer **un lien d'attachement**, indispensable à sa sécurité affective et qui lui permettra ensuite de se tourner vers les autres.

Aux Mésanges, les enfants ont 2 personnes de référence; ce qui favorise une continuité sur la journée.

Hormis la familiarisation, les « référentes » accompagnent l'enfant pendant le déjeuner et dans les soins qui suivent : déshabillage, change de couche ou passage aux toilettes.

Elles demeurent tout le long de l'année des repères pour l'enfant.



## L'accueil au quotidien

L'équipe va s'attacher à accompagner du mieux possible ces temps d'accueil synonymes de séparation et de retrouvailles.

Au fil du temps, des rituels spécifiques à chaque famille vont se mettre en place permettant un accueil personnalisé.

### L'accueil au moment de la séparation

Pendant l'accueil du matin, les 2 professionnelles présentes se tiendront assises, à des endroits différents de la pièce de vie, en évitant dans la mesure du possible de changer trop souvent de place. Cette posture va favoriser l'installation d'une ambiance sereine et va constituer pour l'enfant un repère visuel rassurant.

"Être assis" c'est être posé et c'est se mettre à la hauteur de l'enfant ce qui représente pour lui une attitude bienveillante qui favorise la communication.

La professionnelle accueillante va laisser la famille donner les informations importantes qui permettront d'ajuster l'accompagnement auprès de l'enfant (état de santé, événements marquants). Elle les notera sur des "feuilles de transmissions" et les communiquera ensuite à l'ensemble de l'équipe.

Au cours de la journée, chaque professionnelle pourra noter des observations sur ces feuilles.

Elle va accompagner l'enfant et son parent dans leur séparation en observant ce qui se joue et en adoptant la distance la mieux appropriée : laisser faire une séparation sereine ou se rapprocher et proposer une aide, en accueillant l'enfant dans les bras ou

sur les genoux, en accompagnant par des paroles rassurantes, en proposant un petit jouet.

**Elle pourra rappeler aux parents l'importance de prendre le temps de dire « au revoir » à son enfant. Ces paroles lui permettront de participer à la séparation de ne pas croire que ses parents ont disparu.**

L'autre professionnelle présente dans l'espace de vie accompagne aussi les enfants dans la séparation, par sa présence, ses paroles, en étant disponibles pour un câlin, en proposant des jeux. Elle est attentive aux besoins spécifiques de chacun.

### L'accueil au moment des retrouvailles

En fin de journée, les enfants et les parents doivent également pouvoir prendre le temps de se retrouver.

Les professionnels peuvent jouer un rôle médiateur dans ce moment qui s'avère parfois compliqué pour l'un et l'autre car l'enfant n'est pas toujours disposé à retrouver et accueillir ses parents quand ils arrivent; ceci peut déstabiliser ces derniers. Avant chaque départ de l'enfant avec son parent, la professionnelle veillera à transmettre les éléments importants qui ont ponctué sa journée.

## L'accueil de l'enfant porteur de handicap et de sa famille

Pour cet accueil, l'équipe établira un projet individualisé adapté en collaboration avec la famille.

L'observation de l'enfant porteur de handicap au sein de la structure permettra de repérer ses besoins spécifiques; des adaptations au niveau de l'organisation et de l'agencement pourront être réalisées.

Les éducatrices seront vigilantes à repérer les limites de leur action et de leurs possibilités et à en informer les personnes extérieures qui s'occupent de l'enfant.

C'est un travail de partenariat, un tissage professionnel en faveur de l'enfant



## La place du doudou et de la sucette

Le doudou est un objet familier, choisi par l'enfant, qui va jouer un rôle de médiateur rassurant entre deux univers: celui de la maison et du multi accueil, de la famille et de l'équipe de professionnelles. C'est pourquoi le psychanalyste Donald Winnicott l'a défini comme un "objet transitionnel".

Il procure à l'enfant du réconfort et de la sécurité dans certaines situations et moments de la journée. Il n'est cependant pas systématique ; certains enfants n'ont pas de doudou.

Aux Mésanges les doudous sont à disposition des enfants. Des poches à doudou, personnalisées par la photo de l'enfant et une gommette qu'il aura choisie, sont suspendues à leur hauteur pour qu'ils puissent venir y poser et reprendre leur objet d'attachement quand ils le souhaitent. Cette liberté leur permet de s'en séparer sereinement car ils en font le choix.

Le professionnel pourra cependant leur rappeler l'existence et l'usage de ses poches et leur proposer de poser de plus en plus souvent le doudou en leur expliquant les avantages que cela peut leur procurer au niveau de la liberté d'action.

Il sensibilisera les parents au rôle du doudou et à son importance.

En ce qui concerne la sucette, celle-ci n'est pas un objet transitionnel. Elle est donnée par les parents pour combler le manque de succion de l'enfant. Son utilisation peut prêter à discussion.

Cependant, aux Mésanges les enfants sont accueillies avec leur sucette, s'ils en avaient une.

De la même manière que pour le doudou le professionnel va inciter l'enfant à la poser en lui expliquant que se faisant, il pourra plus facilement se faire comprendre, exprimer ses émotions et affirmer ses choix.





# LE RESPECT DES BESOINS QUOTIDIENS DE L'ENFANT

L'enfant a des besoins physiologiques et psychologiques tout aussi importants les uns que les autres ; répondre à ces besoins de manière cohérente participe à un développement harmonieux. Les professionnelles vont s'y employer de manière bienveillante, en concertation avec les familles. Elles vont respecter le rythme et la personnalité de chaque enfant, en les observant et en étant à leur écoute

Par ailleurs, l'enfant a le droit et la capacité de formuler des choix par rapport à ses propres besoins. Et quand il ne parle pas encore, il donne des signes de mécontentement ou de contentement qui seront pris en compte par l'équipe dans les limites des règles sociales et de fonctionnement de la structure.

## Alimentation : un besoin et un plaisir

Les repas ne satisfont pas seulement un besoin biologique ils viennent aussi nourrir le besoin affectif de l'enfant. Ainsi la qualité relationnelle entre l'enfant et l'adulte pendant les repas est tout aussi importante que la qualité des aliments. L'une et l'autre associées devraient faire de **l'alimentation un temps de plaisir**.

Les repas vont permettre de nombreux apprentissages concernant la motricité, le langage, la socialisation et le respect de règles culturelles. Ce sont aussi des temps d'acquisition de l'autonomie et de découverte des goûts.

D'autre part, ils peuvent être l'occasion de sensibiliser les enfants à l'écologie.

### Les repas aux Mésanges

Ils sont fournis par la structure. Ils sont préparés au multi-accueil du Nid du Méjean par 2 cuisiniers, livrés en liaison froide puis réchauffés aux Mésanges par les agents Petite Enfance.

Les enfants vont prendre deux repas dans la journée: le déjeuner vers 11h30 et le goûter vers 15h30. Ces repas pourront être décalés en fonction des besoins de repos spécifique à chaque enfant.

Les repas sont pris sur 2 tables ½ lunes bien séparées l'une de l'autre dans l'espace de vie afin de favoriser le calme et la concentration. Pour chaque table, il y a 2 référentes qui sont présentes en alternance 1 semaine sur 2. Ces référentes sont les professionnelles qui ont participé à la familiarisation des enfants présents à leur table.

Le lavage des mains avant le repas et la mise des serviettes se font de façon échelonnée table par table. Une professionnelle assise près du lavabo accompagne ce temps. Une fois leurs mains lavées, les enfants vont s'asseoir à leur table où ils sont attendus par leur référente.

Le service se fait à table par la référente. **L'ensemble du repas (entrée, plat, dessert et pain) est présenté à l'enfant sur une assiette compartimentée.** Pour manger, les enfants ont à disposition une fourchette, une cuillère, un verre ou un bec verseur. Ils peuvent se servir à boire eux-mêmes avec un petit pichet.

Quand un enfant a terminé son repas, il peut se lever de table. Il nettoie ses mains et son visage à l'aide d'un gant et le dépose dans une bassine avec sa serviette.



Il rejoint alors les espaces du jeu libre ; une professionnelle y est présente.

### Un moment calme, convivial et plaisant

Les professionnelles ont mis en place des éléments et une organisation spécifiques pour faire en sorte que les temps de repas soient effectivement des temps de partage propices au calme, à la convivialité et au plaisir.

Elles ont pensé à des repères sécurisants. L'enfant va manger toujours à la même table, avec les mêmes enfants et les mêmes référentes, selon un déroulement identique. Petit à petit, ceci va lui permettre de prendre des habitudes qui vont lui donner confiance. Il saura de mieux en mieux agir seul et se retrouver dans l'espace.

Elles ont fait le choix, après réflexion en équipe, de servir le repas en une seule fois. Ceci va permettre à l'enfant de manger les aliments dans l'ordre qui lui convient, à son rythme. Il pourra mieux comparer les saveurs et apprendre à connaître ses goûts. Il pourra dans un 1<sup>er</sup> temps prendre la nourriture avec ses doigts.

Elles utilisent les savoir-faire et savoir-être appropriés pour un accompagnement de qualité:

-Elles font uniquement ce que l'enfant ne sait pas faire et le soutiennent dans ses apprentissages : mettre sa serviette, boire au verre, se servir du pichet d'eau, utiliser des couverts.....

-Elles verbalisent ce qui se passe au cours du repas, ne parlent pas trop, ni trop fort.

-Elles demeurent elles-mêmes calmes et restent assises le plus possible pour éviter de créer de l'agitation.

-Elles sont attentives aux enfants qui n'arrivent pas à se concentrer et se manifestent en faisant du bruit, en se levant, en empiétant sur l'espace du voisin. Elles vont chercher à comprendre ce qui se passe pour eux par la verbalisation, la communication et l'écoute, afin de les apaiser et aussi de garantir la sérénité du repas.

-Elles accompagnent le repas sans émettre d'exigences sur le choix de l'enfant quant à

l'ordre des aliments, leur quantité et en acceptant qu'il ne veuille pas manger. Elles peuvent encourager à goûter sans jamais forcer, exercer un quelconque chantage ou procéder à des privations.

-Elles peuvent goûter les aliments devant l'enfant et décrire des sensations: c'est sucré, chaud, acide... car l'alimentation est une découverte, un éveil sensoriel (vue, odorat, toucher, goût) et un plaisir qui s'accompagne de mots et peut se partager.





## Le temps de transition entre repas et repos

Après le temps du repas s'instaure un temps de transition qui doit amener progressivement à l'apaisement et préparer ainsi au repos et à l'endormissement.

Pour certains enfants, se détendre nécessitera tout d'abord de pouvoir se défouler ; le repas leurs ayant demandé de la concentration.

Ce temps correspond aussi au moment du déshabillage et du passage aux toilettes ou du change de couche.

Pour repérer ce temps transitoire et favoriser une ambiance sereine, les lumières sont abaissées, en été, le store de la pièce peut-être descendu en partie, afin d'apporter de la pénombre; dans la mesure du possible les jouets bruyants auront été rangés.

Une professionnelle, qui n'était pas au repas, accueille les enfants sur les tapis à l'écart des tables, au fur et à mesure qu'ils ont terminé de manger.

Elle est présente auprès du groupe, dans l'observation et l'écoute. En fonction de l'ambiance générale et des manifestations de chacun, elle pourra accompagner le jeu libre et la lecture de livres, proposer une histoire ou un imagier, sortir les boîtes à musique, proposer des massages, mettre de la musique douce.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, elle laissera les enfants qui ont besoin de se dépenser jouer de manière plus active puis elle les amènera à se poser.

Après qu'un enfant ait changé sa couche ou soit passé aux toilettes, il pourra s'il en ressent le besoin aller s'installer dans son lit.

## Sommeil : l'endormissement et ses rituels

Dormir au même titre que manger est un besoin physiologique vital.

Le sommeil est un temps de récupération physique et psychique. C'est pourquoi il est indispensable au bien-être et à la croissance de l'enfant.

Aux Mésanges, les enfants peuvent aller se reposer ou dormir dans le dortoir à n'importe quels moments de la journée.

Ils en sont informés par les professionnels pendant leur familiarisation.

La porte du dortoir est laissée ouverte pour en laisser le libre accès ou peut être ouverte par l'enfant lui-même.

Les professionnelles pourront également repérer des signes de fatigue chez un enfant et lui proposer un temps de repos.

**Un enfant qui ne veut pas dormir ne pourra être contraint d'aucune manière à le faire. Mais un temps calme lui sera toujours proposé.**

### Le dortoir

Aux Mésanges le dortoir attenant à la pièce de vie est doté de 13 matelas posés au sol.

La pièce comprend un climatiseur réversible qui permet de maintenir une température agréable en toute saison ; en hiver pas plus de 18°.

Le volet roulant de la baie vitré n'est pas totalement fermé ainsi la pièce n'est pas complètement obscurcie. Ceci permet à l'enfant de ne pas confondre le temps des siestes en journée et le temps du repos la nuit.

En ce qui concerne l'attribution des lits, les professionnelles font en sorte que les enfants gardent autant que possible le même lit tout au long de l'année. Cependant en fonction du planning de présence des enfants, certains d'entre eux seront amenés à dormir dans des lits différents au cours de la semaine.

Il est à préciser que les couvertures et couettes sont interdites. Les enfants peuvent dormir soit dans des turbulettes rapportées



de la maison soit avec leurs vêtements soit avec des pyjamas fournis par les familles. Pour ceux qui dorment habillés, les professionnelles auront soin de retirer ce qui peut être inconfortable ou dangereux, ceinture, foulard, pull ou tee-shirts avec des ornements. Elles seront attentives à ce que l'enfant ne soit pas trop couvert ou pas assez.

### L'endormissement

Le temps de l'endormissement est accompagné par une professionnelle. En début d'année lorsque les repères ne sont pas encore intégrés par les enfants et que le moment de la sieste en collectivité est une découverte, une deuxième professionnelle peut venir soutenir cet accompagnement.

La professionnelle s'assure que tous les enfants sont bien installés dans leur lit. Elle peut mettre la boîte à musique, chanter une chanson, rassurer les enfants par des paroles bienveillantes.

Pour les enfants qui ont du mal à s'endormir, elle va chercher avec eux un accompagnement qui pourrait les apaiser : elle peut se tenir tout près d'eux, en proposant un contact physique, main posée sur le dos, caresses.

Pour les enfants très angoissés, l'endormissement peut se faire dans un premier temps au bras ou dans la salle de vie. Afin de respecter au mieux le sommeil de chacun, la présence permanente d'un adulte au dortoir a été instaurée. Ainsi, lorsqu'un enfant se réveille il peut être rassuré, rendormi ou aller rejoindre la professionnelle présente dans la pièce de vie.

Si la professionnelle est amenée à s'absenter du dortoir, le baby-phone est allumé.

Il est à préciser que pour les siestes du matin, le professionnel va rester le temps nécessaire à l'endormissement du ou des enfant(s) puis retourner dans la pièce de vie.

Les enfants se réveilleront naturellement. Ils ne seront pas réveillés par les professionnelles sauf en cas d'urgence.

### Demande de réveil anticipé

Lorsqu'un enfant a des nuits compliquées à la maison, les parents demandent parfois aux professionnelles d'écourter sa sieste à la crèche. Ils pensent ainsi qu'il dormira mieux la nuit.

Cependant cette problématique est souvent liée à des angoisses. Ainsi, réduire la sieste n'apportera pas forcément de solution et pourrait même aggraver la situation car l'enfant serait en manque de sommeil et arriverait d'autant moins bien à gérer ses émotions et à s'endormir le soir.

**Les professionnelles ne réveilleront donc pas un enfant qui dort.**

Cependant, elles seront à l'écoute de cette difficulté et chercheront avec les parents des solutions qu'ils pourraient mettre en place pour que leur enfant s'endorme plus facilement : rituels rassurants comme la lecture d'histoires, rythme régulier (même heure de coucher), installation d'une veilleuse, porte de la chambre laissée ouverte....

Le médecin crèche pourra être également sollicité sur cette question.





## Soins corporels : Des moments d'attention individualisés



Les soins corporels prodigués à l'enfant mettent en jeu le contact physique, le toucher qui sont indispensables à son bien être psychologique et à son bon développement psychomoteur.

On sait maintenant que l'enfant a besoin d'être porté, contenu physiquement pour pouvoir acquérir progressivement une image unifiée de lui-même et le sentiment d'exister en tant que personne à part entière. **Le contact physique associé à des mots permet à l'enfant de prendre conscience de son corps, de découvrir progressivement les différentes parties qui le constituent et de se repérer dans l'espace.**

La manière dont l'enfant est porté, pris dans les bras, dont il est tenu lors des soins corporels est donc très importante. Les professionnelles y seront particulièrement attentives.

En crèche, les soins corporels comprennent le change de couches, le passage aux toilettes, le lavage de mains, le débarbouillage après le repas, le déshabillage, l'habillage, le coiffage, le mouchage, le lavage de nez, le soin d'une blessure, l'administration d'un traitement.

Avant tout soin corporel, la professionnelle s'adressera à l'enfant pour lui annoncer ce qui va se passer et pendant le soin elle continuera à poser des mots sur ses actions.

Cette manière de faire va permettre à l'enfant d'acquérir le sentiment d'être une personne à part entière, acteur des soins qu'on lui prodigue.

### Le temps de soin après le repas

Ce sont les 2 professionnelles présentes au repas, qui vont s'occuper chacune des enfants qui ont mangé à leur table.

Le déshabillage va se faire sur 2 petits tapis : 1 rose pour une table et 1 vert pour l'autre table. Ceux-ci seront installés à des endroits espacés, toujours les mêmes, et à l'écart de l'endroit qui accueille le groupe.

Les professionnelles vont s'occuper des enfants chacun à leur tour et dans la mesure du possible, toujours dans le même ordre afin d'installer un repère temporel. Elles leurs signifieront en parole : « Je vais m'occuper de te changer ta couche en 1<sup>er</sup> » ou « je vais t'accompagner au WC après tel enfant ».

La professionnelle installée sur le tapis auprès de l'enfant, le laissera se déshabiller par lui-

même ou si besoin l'aidera à enlever ses chaussures et s'il a un pyjama, ses vêtements. Une corbeille personnalisée, avec son prénom et une gommette, qu'il aura choisie, sont à sa disposition pour déposer ses affaires.

Cette installation permet à chaque enfant d'avoir un temps personnalisé dans sa journée en collectivité. Il en a besoin pour son « estime de soi » et sa sécurité affective.

### Le temps de l'habillage après la sieste

Les professionnelles accompagneront ce temps de la même manière que le déshabillage, en accordage avec l'enfant.

### Les changes de couches ou passage aux toilettes :

Le temps du change de couche ou du passage aux toilettes, est aussi un temps qui va permettre à l'enfant d'éprouver de manière plus appuyée son individualité ; la professionnelle étant totalement concentrée dans sa relation avec lui.

Pendant cet acte, chaque professionnelle devra être attentive à la tension ressentie dans son propre corps car les gestes doivent être assurés mais doux. Ce sont des gestes qui accompagnent car l'enfant doit pouvoir sentir que le mouvement s'initie dans son corps ; ceci lui permettra de repérer ses capacités motrices et petit à petit de faire seul.

Les paroles de l'adulte à ce moment-là sont aussi primordiales.



Au moment du soin, l'enfant doit être considéré comme un partenaire.  
L'adulte va prendre en compte ce qu'il lui dit, par la parole et par le corps.  
**Il ne dirige pas il fait avec l'enfant.  
C'est ce qu'on appelle « l'accordage ».**

Le change de couche se fera de façon similaire par toutes les professionnelles afin que l'enfant éprouve une continuité de prise de soin.

L'équipe veillera au respect de l'intimité de l'enfant en évitant d'effectuer les changes de couche devant des personnes étrangères et en permettant aux plus grands de se retrouver seuls aux toilettes.

D'autre part les changes de couches ne sont pas effectués de manière systématique pour éviter à l'enfant des manipulations inutiles. Ils sont réalisés dès que les professionnelles observent ou sentent qu'ils sont impératifs ou que l'enfant le sollicite.

La toilette s'effectue à l'eau et parfois au savon quand nécessaire. Le savon et les couches sont fournis par la structure mais les parents pourront en apporter de leur choix. Ils devront fournir un change complet marqué au nom de l'enfant au cas où ses vêtements seraient salis pendant la journée.  
Ce change est à adapter en fonction des saisons.

### Le temps d'abandonner la couche

Ce temps dit « d'acquisition de la propreté » dépend à la fois d'une maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychoaffective (l'enfant doit se sentir lui-même prêt).

**Le désir de l'enfant de ne plus mettre de couche et d'aller aux toilettes est indispensable. Cette étape dans son développement ne peut lui être imposée et s'orchestrer sans lui.**

Les parents et les professionnelles vont collaborer ensemble pour accompagner

l'enfant dans cette transition ; notamment en échangeant leurs observations.

Les professionnelles pourront repérer qu'il sent quand il a uriné ou fait une selle dans la couche et qu'il le dit, qu'il demande à aller au pot et que la couche est souvent sèche. Et les parents de leur côté, vont aussi repérer des signes.

Quand les adultes penseront que l'enfant est prêt, ils le lui en parleront et lui proposeront d'enlever la couche. Parfois c'est l'enfant qui le demandera lui-même.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, l'enfant enlèvera la couche à la maison.

Puis, les professionnelles soutiendront le processus à la crèche en proposant à l'enfant d'aller aux toilettes, si elles observent qu'il ne pense pas à y aller ; ce qui est fréquent au début.

Si l'enfant urine ou fait une selle dans sa culotte, elles dédramatiseront par des paroles rassurantes.

Une professionnelle sera présente au moment du passage aux toilettes car c'est un acte qui nécessite un apprentissage. Elle laissera l'enfant se déboutonner, baisser ses vêtements, s'installer, s'essuyer, se rhabiller et tirer la chasse et lui apportera son aide si nécessaire. Les enfants seront sensibilisés, à se laver les mains et à faire preuve d'un certain « savoir vivre en collectivité » en laissant les lieux propres après leur passage.

Les parents sont conviés à mettre des vêtements pratiques, facile à enlever et remettre par l'enfant pour lui permettre de développer son autonomie.

Parfois l'enfant va vouloir remettre des couches de façon passagère ou lorsqu'il veut faire une selle.

Il préfère aller au pot plutôt qu'aux toilettes, garder la couche pendant la sieste.

Et certains auront besoin de plus de temps que d'autres pour franchir cette étape.

L'abandon de la couche est une modification dans la vie de l'enfant qui entraîne de grandes émotions. L'enfant en même temps qu'il se sent grandir peut être fragilisé ; il a besoin d'être rassuré, écouté et accompagné.



## L'ACCOMPAGNEMENT A L'ÉVEIL

Pour le tout petit, l'éveil commence par la connaissance de lui-même.

Il se poursuit ensuite vers l'extérieur par la découverte de son environnement : les autres et les choses.

Ces découvertes lui permettent petit à petit de repérer ses capacités, ses préférences, ses goûts.

Cet éveil s'ancre dans toutes les actions de sa journée, le lavage de main, le déshabillage/l'habillage, le jeu, car pour lui tout est apprentissage et stimulation des sens.

Les professionnelles vont soutenir l'éveil de l'enfant, par leur regard, leur écoute, leurs paroles. Elles vont l'encourager dans ses efforts, l'accompagner dans ses frustrations, lui laisser de la liberté pour faire des choix et lui donner des limites constructives.

Pour favoriser l'éveil, l'équipe va réfléchir à l'agencement de l'espace, aux choix des jeux et des jouets, à la proposition d'activités et de sorties extérieures.

### L'agencement de l'espace

Il a pour but de laisser l'enfant faire diverses expériences tout en lui garantissant une sécurité physique et affective.

L'enfant doit pouvoir circuler librement et explorer le lieu dans lequel il est accueilli, la pièce à vivre, le dortoir, la salle de change, le vestiaire, l'espace activités avec le coin lavabo, sans entendre constamment des interdictions.

Grace à l'accompagnement pédagogique de l'adulte qui va mettre des mots sur la fonction de chaque espace et qui va accompagner au lavage de mains, au passage aux toilettes ou au pot, à aller suspendre les affaires aux porte-manteaux et aller se reposer dans le dortoir, les enfants vont progressivement intégrer l'organisation des lieux et les règles qui y sont associées. Ils vont pouvoir faire seuls et éprouver le plaisir de devenir autonome.

Les professionnelles seront toujours cependant vigilantes en restant à proximité.

Le vestiaire n'est laissé ouvert que lorsque les enfants accompagnés d'un adulte vont prendre leurs manteaux et leurs chaussures pour sortir. De même la salle de change demande une vigilance particulière

Chaque fois que l'équipe observera que les conditions ne sont pas réunies pour laisser la libre exploration, elle pourra sécuriser les accès en fermant les portes ou les barrières.

### Le jeu

Le jeu est un élément fondamental du développement de l'enfant.

On dit que « le jeu » amène le « je ».

Il apparaît comme un droit dans l'article 31 de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

Les professionnelles vont proposer à la fois du jeu libre et des activités plus encadrées car la mixité des 2 est nécessaire à un développement harmonieux.

### Le jeu libre

#### **Bienfaits pour le développement de l'enfant:**

Dans le jeu libre l'enfant fixe ses propres règles, il est le maître du jeu.

\*Il peut détourner la fonction première d'un jouet et faire toutes sortes **d'expérimentation**. Il va apprendre ainsi une multitude de notions et de propriétés (le dedans, le dehors, ce qui est petit ou grand...)



\*Par ailleurs, il va rejouer des scènes de sa vie quotidienne en étant cette fois-ci celui qui décide du scénario. Il devient le père, la mère ou le grand frère ou parfois redevient le bébé. Ce processus est très important car il lui permet de digérer la réalité, d'intégrer les règles sociales et culturelles, d'identifier et de comprendre ses émotions et d'appivoiser ses peurs.

Quand l'enfant recrée des événements qui lui sont arrivés ou imite les adultes, on parle de jeux symboliques ou jeux de faire semblant. La dinette, les poupons, la mallette du docteur sont les supports prisés du jeu symbolique.

**La fonction symbolique apparaît vers 2 ans. C'est la capacité de l'être humain à se représenter des choses absentes par des images ou des mots.**

**Le langage est une manifestation de la fonction symbolique.**

### Une liberté cadrée

Si ce jeu est dit « libre » cela ne signifie pas que l'enfant est laissé seul et qu'il n'a pas de limites.

\*En effet, les professionnelles seront présentes pour veiller au bon déroulement du jeu, à une distance adaptée : ni trop loin ni trop près.

Elles pourront ainsi observer comment chaque enfant se saisit de cette liberté de jouer.

L'enfant de son côté, pourra capter le regard de l'adulte s'il a besoin d'être rassuré.

Il demandera parfois à l'adulte de participer à son jeu.

\*D'autre part, le jeu libre apporte forcément des limites structurantes à l'enfant, parce qu'il est inscrit dans un espace physique et un temps donné, qu'il occasionne la rencontre avec les autres enfants et qu'il nécessite de supports réels (poupée, jeu en bois).

### Les coins du jeu libre

L'équipe des Mésanges a fait le choix d'opter pour des coins de jeu libre et symbolique permanents : le coin dinette, le coin poupées, le coin lecture avec un bac pour les livres, le coin jeux de construction et la table avec des jeux en bois.

Toutefois les jouets et les supports spécifiques à chacun de ces espaces changent toutes les semaines selon un planning établi à l'année.

Par exemple dans l'espace jeux de construction, il y aura pendant une semaine les Lego puis la semaine suivante les kapla et encore l'autre semaine les Archiblocs. Cette organisation doit à la fois fournir à l'enfant des repères, il sait où sont les jeux, et lui permettre de retrouver avec régularité le même support pour peaufiner son exploration. Tout ceci facilite son autonomie.

La consigne est donnée de ne pas transporter les jouets d'un coin à un autre.

La volonté de mettre très peu de jeux mais de bonne qualité, jeux en bois, en inox doit permettre d'éviter le « zapping » et la consommation. L'enfant se concentrera mieux et prendra d'avantage soin des objets.

### Le jeu et la motricité libres dans les cours extérieures

La crèche est dotée de 2 cours ; à l'arrière et à l'avant du bâtiment. Les enfants pourront y courir, jouer au ballon, faire du trotter, du toboggan, de la balançoire, s'allonger dans l'herbe. Des jeux triés pour l'extérieur seront à leur disposition : dinette, jeu d'encastrement. Les sorties dans les cours se font au moins 2 fois par jour sauf quand la météo ne le permet pas. Certains enfants peuvent ne pas vouloir sortir ; ils pourront rester à l'intérieur si une professionnelle est présente.

### Les temps et activités d'éveil

Les activités d'éveil se distinguent du jeu libre car elles sont encadrées par les professionnelles et le matériel utilisé n'est pas à disposition des enfants.

Ces activités vont être proposés par l'adulte ou sollicités par l'enfant. Elles ne sont jamais imposées ; c'est le respect du choix de l'enfant qui prime avant tout.

Les professionnelles vont choisir des activités adaptées à l'âge et aux besoins des enfants afin de ne pas les mettre en difficultés.

Elles peuvent comporter un but qui va entraîner certaines contraintes : par exemple coller des gommettes, utiliser de la colle, enfiler des perles...



Mais elles peuvent également laisser une très grande liberté qui va permettre à l'enfant de s'exprimer et d'explorer de multiples possibilités : la peinture, la pâte à modeler, la pâte à sel, le dessin....

Dans tous les cas, elles ne sont pas assimilables aux activités scolaires dans le sens où la professionnelle n'a pas d'exigence de résultat, elle n'attend pas une production. L'essentiel c'est la découverte et l'exploration et le plaisir.

**Ce choix pédagogique explique qu'il n'y aura rien de spécifique pour la Fête des pères et des mères.**

Des temps d'éveil seront également proposés par les professionnelles soit de manière planifiée soit de façon plus spontanée.

Ca pourra être un temps jardinage, un temps relaxation, la mise en place d'un espace Snoezelen, la lecture de Kamishibaï ou de livres, l'écoute de CD musicaux ou d'histoires ou d'imagiers sonores.

## Les sorties et les rencontres

Les sorties vont ouvrir le champ de vision de l'enfant au monde extérieur. Cette ouverture se fera dans le respect des besoins psychoaffectifs de l'enfant car pour se tourner vers l'extérieur celui-ci doit d'abord avoir acquis une sécurité intérieure.

**Hormis cette attention l'équipe devra respecter la règle d'1 professionnelle accompagnante pour 3 enfants de 2 ans et plus.**

### Passerelle avec l'école Maternelle La Castelle (Maurin)

« La passerelle » s'effectue uniquement avec l'école La Castelle car la proximité de l'établissement avec La crèche rend possible son organisation.

Les enfants sont accompagnés par les professionnelles de la crèche et participent aux activités de la matinée dans la classe de la petite section maternelle. Ils vont ensuite prendre le repas à la cantine.

Seuls les enfants qui vont aller à la Castelle à la rentrée sont concernés.

### Sorties sur Maurin

Les sorties sur Maurin ne sont pas forcément programmées à l'avance.

Elles vont permettre d'explorer les différentes aires de jeux proposés par le quartier de Maurin : le parcours de santé, le parc des Serres, l'air de jeu des Genêts, celle derrière la Maison de retraite et celle au-dessus de l'école.

### Les sorties en minibus

Les sorties en minibus ne peuvent pas être improvisées car elles nécessitent la réservation du véhicule. Les parents seront toujours prévenus à l'avance d'une sortie en minibus. Ils auront dû au préalable signé une autorisation de transport motorisé de leur enfant.

### Sorties écolothèque de St Jean de Védas

Elles sont réalisées 1 fois par mois.

Elles permettent la découverte d'un milieu naturel et sensibilisent au monde du vivant dans sa diversité : végétal, animal et humain

Les enfants pourront exercer leur motricité librement, courir, sauter, et découvrir les animaux et les plantes.

Il sera également possible de prendre soin des animaux ; par exemple, brosser les cochons ou préparer leur pâté. Ces activités spécifiques nécessitent néanmoins qu'une professionnelle ait suivi une formation à l'écolothèque.

### Sorties nature

Elles sont réalisées 1 fois par mois.

De même que les sorties écolothèque elles permettent aux enfants de prendre le bon air et de découvrir le patrimoine naturel de la région : Maison de la nature, plages, parc de Palavas, etc....

### Les rencontres

Et parfois c'est le monde extérieur qui entrera dans la structure ; principalement au travers des rencontres avec les assistantes maternelles de Maurin et leurs enfants et parfois avec la venue d'un intervenant musique, danse ou autre.

Des liens avec la crèche associative Les Micocouliers sont tissés. Quand les conditions le permettent des rencontres peuvent s'organiser notamment à l'occasion du Carnaval.



## LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Les parents et les professionnelles vont collaborer ensemble pour faire du séjour des enfants en collectivité une expérience de vie positive, propice à l'épanouissement. Cette collaboration va passer par le respect de chacun et le dialogue constant qui vont permettre l'établissement d'un lien de confiance

**Comme le soulignait le psychanalyste Donald Winnicott « un enfant seul ça n'existe pas ».**

Accueillir un enfant c'est donc accueillir sa famille, prendre en compte son histoire, ses origines et ses habitudes culturelles.

**D'autre part, les parents sont et restent les premiers éducateurs de leurs enfants.**

Ainsi soutenir la parentalité c'est à la fois respecter chaque famille dans sa spécificité et également faire prendre conscience aux parents de l'importance de leur rôle auprès de leur enfant, de les valoriser dans leur fonction

Aux Mésanges, ce soutien se fera par :

### L'écoute et la parole bienveillante

Les professionnelles de l'équipe vont accueillir le questionnement des parents et l'expression de leurs éventuelles difficultés, en prenant soin de reconnaître leurs compétences dont ils n'ont pas toujours conscience.

Les parents pourront, s'ils le souhaitent, s'entretenir de manière plus confidentielle avec la directrice ou la directrice adjointe en prenant rendez-vous.

De même il leur est possible de rencontrer le médecin de crèche dont le rôle est d'assurer un suivi des enfants et être par conséquent à l'écoute des familles.

### L'apport de connaissances

Apporter des informations et répondre à des préoccupations quant à l'éducation peut permettre aux parents d'être rassurés, de faire évoluer certaines de leurs représentations et de mieux comprendre leur enfant. Ainsi des apports théoriques peuvent

être transmis par les éducatrices sur le développement du jeune enfant.

Dans le hall d'entrée, un panneau d'affichage « Accompagnement à la parentalité » propose des écrits sur l'éducation, informe de sites internet qui s'adressent aux parents.

Le médecin de crèche peut également à la demande des parents ou des professionnelles faire une intervention sur un thème choisi comme l'alimentation, la propreté, le sommeil.

### L'implication des parents dans la structure

L'enfant qui perçoit que ses parents s'impliquent dans la vie de la crèche va d'autant plus se sentir soutenu et encouragé dans son développement. Ainsi l'équipe va favoriser cet investissement tout en respectant le désir et les possibilités de chaque famille.

Les Mésanges veulent rester un lieu de vie ouvert aux parents.

-Moments conviviaux: goûter de Noël et fête de fin d'année,

-Propositions de sorties extérieures avec les parents: chasse à l'œuf, Carnaval.

-Possibilité pour les parents d'animer un temps d'éveil

### Le café des parents

Il est proposé par la directrice, au moins 1 fois par mois, de 8h à 10h.

Après que les enfants aient été confiés à l'équipe, les parents peuvent venir prendre une boisson chaude dans la salle de pause. Ce temps leur permet de se rencontrer, de pouvoir discuter librement, de faire une pause avant de repartir dans le tourbillon de la vie.



## Les parents délégués

Dans chaque structure d'accueil de la Petite Enfance de la commune de Lattes, les parents auront la possibilité d'élire leurs représentants.

Ces représentants participeront 3 fois par an à des conseils de crèche en présence des directrices des structures d'accueil, de la directrice de la Petite Enfance, du directeur du CCAS et de l' élu à la Petite Enfance.

Les Conseils sont des espaces de paroles qui doivent permettre d'améliorer la qualité de l'accueil.

Les représentants des familles s'engagent à se mettre en lien avec les parents pour recueillir leurs suggestions, leurs mécontentements et leurs satisfactions pour en faire part en conseil de crèche.



## Conclusion

Le projet pédagogique constitue un écrit de référence indispensable au fonctionnement d'un Multi-accueil.

Les professionnelles pourront le consulter individuellement ou lors des réunions d'équipe pour se remémorer les objectifs de leur travail et les outils définis pour y parvenir.

Il garantit un cadre par l'affirmation de principes pédagogiques en faveur de l'enfant: le droit à être respecté, le droit de s'affirmer, le besoin de limites... et par l'instauration de conditions de travail cohérentes pour les professionnels.

Les parents à qui il aura été distribué pourront également s'y reporter pour mieux comprendre les fondements des pratiques professionnelles et pour y trouver peut-être des réponses à leurs questionnements.

Il pourra servir de base de discussion entre parents et professionnels. C'est un écrit qui peut être critiqué, réévalué et réajusté. Il n'est bénéfique que s'il amène à de réelles applications sur le terrain. Il rappelle l'objectif principal qui est d'offrir à l'enfant un accompagnement de qualité.

Accompagner l'enfant, c'est se tenir avec lui, auprès de lui pour le contenir et le soutenir dans son développement et lui permettre de faire sa place dans la société des hommes en tant qu'individu libre et singulier. C'est lui offrir cette liberté limitée, cet environnement humanisant qui lui permettra de se découvrir et de tracer son chemin.



## **Annexes**

Annexe 1 : Charte nationale d'accueil du jeune enfant

Annexe 2 : les photos de la structure

Annexe 3 : exemple de journée type

Annexe 4 : Les étapes de la familiarisation



# Annexe 1 Charte d'accueil du jeune enfant

<https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2023-01/logo-la-charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant-une-exige%2Bnce-partagee.jpg>



## Charte nationale d'accueil du jeune enfant

### 10 grands principes pour grandir en toute confiance

**1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

**2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

**3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

**4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

**5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

**6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

**7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

**8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

**9** Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

**10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 2144-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.



## Annexe 2 : les photos de la structure

### LES COURS EXTÉRIEURES



### VESTIAIRE



### LAVABO



### DINETTE



### ESPACE LECTURE

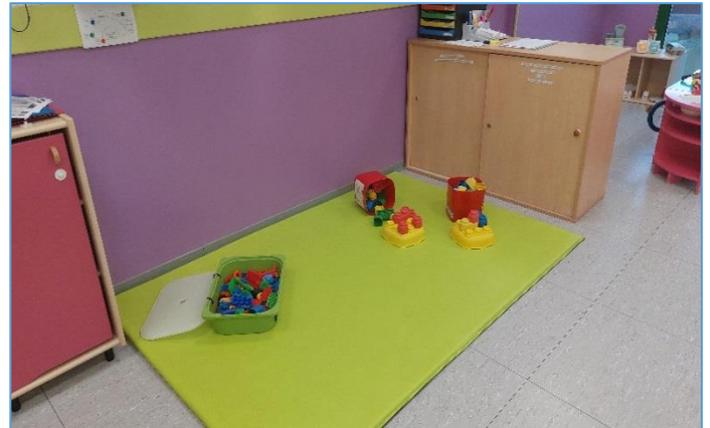




## JEUX SUR TABLE



## JEUX DE CONSTRUCTION



## ESPACE DE VIE





## Annexe 3 Journée type

8h ouverture de la crèche

**8h – 9h30 Accueil des enfants avec leurs parents**

Au choix :

Jeu libre

Repos ou sieste

**9h30 – 11h15 Matinée**

Au choix :

Jeu libre

Temps ou activités d'éveil

Jeux extérieurs

Repos ou sieste

Passage aux toilettes ou change de couche (si besoin)

**11h15 – 11h30 Lavage des mains**

**11h30 – 12h15 Déjeuner**

**12h15 – 13h Temps de transition entre repas et repos**

Accompagnement au déshabillage

Passage aux toilettes ou change de couche (si besoin)

Au choix

Aller dans son lit

Jeu libre/Lecture

Temps histoire / kamishibai / imagier sonore

Massages

**À partir de 13h Repos ou sieste**

**Réveil en échelonné / lever de sieste**

Accompagnement à l'habillage

Passage aux toilettes ou change de couche (si besoin)

Au choix

Jeu libre/ Lecture

**À partir de 15h30 / 15h45 Gouter**

**Une fois le gouter fini :**

Au choix :

Jeux extérieurs

Jeu libre/Lecture

**À partir de 16h30 Accueil des familles pour les retrouvailles**

Au choix :

Jeux extérieurs

Jeu libre/Lecture

Activités ou temps d'éveil

**18h Fermeture de la crèche**



## Annexe 4 : Les étapes de la familiarisation

- **Le premier jour** : Les parents sont accueillis à la crèche avec leur enfant pendant environ une heure. Un échange s'engage avec la personne de référence.

Les parents sont invités à donner des informations sur les habitudes de leur enfant, l'alimentation, le sommeil, les soins, les jeux, les préférences, les peurs, sur ses acquisitions et sur sa santé.

- **Le second jour** : l'enfant est accueilli une ou deux heures sans ses parents.

Les parents doivent demeurer joignables.

- **Le troisième jour** : l'enfant est accueilli une matinée.

- **Le quatrième jour** : l'enfant est accueilli une matinée jusqu'au repas.

- **Le cinquième jour** : l'enfant est accueilli du matin jusqu'à son réveil de sieste.

- **Le sixième jour** : l'enfant est accueilli une petite journée.